

Nouvelle-Aquitaine: 290 industries comptent sur la Région pour leur futur

ECONOMIE Depuis 2014, la Région a lancé un programme pour aider les entreprises à s'équiper des dernières technologies et améliorer leur production...

b 0 contribution

Réagissez à cet article

F 

G 

n 

P 

T





Le président socialiste sortant en Aquitaine a été élu à la tête de la nouvelle grande région. - SIPA

Elsa Provenzano

D Publié le 19.09.2016 à 17:50

Mis à jour le 19.09.2016 à 18:19

Depuis février 2014, la Région a lancé [le programme « Usine du Futur »](#) pour soutenir le développement des industries locales, principalement des PME. Aujourd'hui, 290 entreprises l'ont rejoint et parmi elles 150 ont déjà bénéficié d'une enveloppe de 23 millions d'euros, répartie entre elles.



L'Usine du Futur en ALPC

from [Région Nouvelle-Aquitaine](#)

02:54

Ce lundi 19 septembre, un séminaire régional a fait le point sur ce dispositif qui a l'ambition de prendre sous son aile 600 structures d'ici 2020.



Alain Rousset

@al_rousset

[Follow](#)

"Usine du futur" de [@NouvelleAquitaine](#) : plaisir d'accueillir les entreprises de grande région engagées dans ce dispositif à Bordeaux [@frpel](#)

Qui sont les entreprises accompagnées ?

Pour être éligibles, les industries doivent être des PME ou des entreprises de tailles intermédiaires (ETI), compter entre 20 et 5.000 salariés et posséder un site de production en Nouvelle-Aquitaine. Sur les 290 industries du programme « la moitié a moins de 50 salariés mais cela représente 34.000 salariés au total, 80 % de ces entreprises font moins de 20 millions de chiffres d'affaires mais cela représente plus de 9 milliards d'euros en chiffre d'affaires cumulé », pointe François Pellerin, animateur de l'Usine du Futur et ex-Directeur d'établissement de [Turbomeca](#).

Un tiers des entreprises du programme travaille dans le domaine de la mécanique, de la tôlerie, de la chaudronnerie. Beaucoup d'autres aussi dans les secteurs de l'électronique, de la papeterie, de la chimie et de l'ameublement. La Région estime que deux tiers d'entre elles peuvent gagner jusqu'à 15 % de productivité. Ses principaux leviers : la formation, les aides à l'embauche et à l'investissement.

Que pensent les industriels du programme ?

« C'est une vraie réussite ! » lance Jean-Louis Blouin, directeur général d'[I2S](#), une entreprise installée à Pessac et spécialisée dans la « vision » numérique, comme la capture d'images en conditions extrêmes. Elle a amélioré sa productivité, recruté deux personnes et investi 100.000 euros grâce à sa participation au programme. Une réussite qu'il attribue à une évolution de management qui tend à en faire [une « entreprise libérée »](#) : « Je n'ai plus de directeur de production mais des unités autonomes sur leurs lignes », se félicite-t-il.

« On travaille maintenant à flux tirés, c'est-à-dire qu'on a la capacité de réassortir en moins d'une semaine contre une semaine et demie auparavant et avant, cela occasionnait du stress dans l'entreprise alors que maintenant c'est beaucoup plus calme », assure Cyril Colombet, à la tête de la [société Ferrand](#) qui fabrique des pantoufles en Poitou-Charentes. Depuis trois ans, l'entreprise travaille à un projet d'exportation de ses produits vers la Chine et elle a besoin de « pistes de financement » pour le mener à bien.

Pourquoi s'intéressent-elles au dispositif ?

Récemment intégrée au programme, [l'entreprise de cosmétiques Sothys](#) n'a pas encore fait l'objet d'un audit mais elle en attend beaucoup. « Cela va nous permettre par exemple d'avoir une vision de ce que peut signifier pour notre entreprise les big data ou la production additive. Tout va très vite, et pour nous, la question c'est : comment rester dans la course ? » estime Frédéric Mas, dirigeant de Sothys, installé à Brive-la-Gaillarde, en Limousin.

Un référent est attaché par la Région à chaque entreprise pour suivre l'évolution du programme. Parmi ses missions, celle d'être vigilant sur les emplois mais aucune clause n'interdit à une entreprise partie prenante du dispositif de licencier.